



Procès-verbal Assemblée générale de printemps – 14 mai 2018

Auteure	Aline Gillioz-Vuillaume
----------------	-------------------------

Séance	Assemblée générale de printemps
Date/Heure	14 mai 2018 – 19h00
Lieu	Restaurant de la Couronne, Bure

Participant-e-s	24 personnes (selon liste des présences)
------------------------	--

Invité-e-s	-
-------------------	---

Excusé-e-s	18
-------------------	----

Ordre du jour	<ol style="list-style-type: none">1. Accueil et mot du Président2. Nomination des scrutateurs3. Approbation du procès-verbal de l'AG d'automne 2017 (en ligne sur le site Internet UCA)4. Présentation des comptes 20175. Rapport des vérificateurs, approbation des comptes 2017 et décharge à la secrétaire et au comité6. Association cantonale, adhésion7. Budget 20188. Admissions / démissions9. Activités 2017/201810. Divers
----------------------	---

1. Accueil et mot du Président

Thomas Schaffter accueille les membres présents et leur souhaite la bienvenue. En préambule de l'assemblée, il présente les différents chantiers, pour lesquels le comité travaille activement depuis la dernière assemblée. Ces différents thèmes seront abordés en cours d'assemblée. Il s'agit des points suivants :

- **Animations de fin d'année (St-Nicolas, Nocturnes)**
Ce point sera développé plus bas.
- **Séance d'informations «Cœur de ville» le 14 mars 2018**
Lors de la séance d'information les commerçants ont pu prendre connaissance des travaux en cours concernant « Cœur de Ville ».
- **Représentation au comité de St-Martin**
Mme Christine Bastet, membre du comité UCA, fera le lien entre le comité UCA et le comité de St-Martin, afin que les remarques et souhaits des commerçants puissent être entendus.
- **Participation au processus de création d'une association cantonale**
Ce point sera développé plus bas.
- **Les réseaux sociaux: mieux faire connaître l'UCA par des actions**
Afin de dynamiser la page Facebook de l'UCA, différentes actions ont été mise sur pieds. Notamment un concours qui a rencontré un grand succès. Par ailleurs, l'ancienne page Facebook, ouverte à tout le monde (y compris les non membres) a été supprimée. Les membres intéressés à rejoindre la nouvelle page devront en faire la demande. Une fiche technique pour la procédure à suivre sera jointe à l'envoi du présent procès-verbal.
- **Demandes de renouvellement de l'action 10% (SIDP/Porrentruy)**
Vu le grand succès rencontré en 2017 avec cette action, le comité a fait la demande auprès de ces deux autorités de la reconduire pour 2018. En 2018, la Municipalité à sponsorisé CHF 50'000.00 de bons et le SIDP CHF 25'000.00. Ce sont donc CHF 75'000.00 de bons qui ont pu être acquis par la population ajoulote avec un rabais de 10 %. Pour 2018, votre comité a été un peu plus ambitieux et a demandé CHF 90'000.00 à la Municipalité de Porrentruy et CHF 40'000.00 au SIDP.
Ces actions seront menées sur 2 périodes :

Du 1 ^{er} juin au 31 août (incluant ainsi la Braderie)	Municipalité	CHF 30'000.00	SIDP	CHF 20'000.00
Du 1 ^{er} novembre au 31 décembre	Municipalité	CHF 60'000.00	SIDP	CHF 20'000.00

M. Gabriel Voirol, maire de Porrentruy, est heureux de nous annoncer ce soir que le Conseil Municipal a accepté notre requête, lors de sa séance de ce jour.

Nous attendons encore la réponse du SIDP.

- **Mode remboursement des bons: remis le 20, payé le 25 au plus tard !**
A partir du mois de mai, tous les bons arrivés au secrétariat (respectivement à la case postale), seront payés jusqu'au 25 du mois. Un courrier arrivant le 21 sera payé le mois suivant.
- **Vente de bons : vers un nouveau record !!!**
Cette année, nous avons vendus pour CHF 435'559.00 de bons UCA. Dans le même temps, nous avons remboursés pour CHF 338'905.00 de bons aux commerçants de la région.

2. Nomination des scrutateurs

Deux scrutateurs sont nommés par l'assemblée, il s'agit de Mme Marlyse Balmer (Banque Valiant) et M. Martin Clerc (Migros Porrentruy).

3. Approbation du procès-verbal de l'AG d'automne 2017 (en ligne sur le site Internet UCA)

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

4. Présentation des comptes 2017

Les comptes 2017 avec un excédent de recettes de CHF 7'553.80.

5. Rapport des vérificateurs, approbation des comptes 2017 et décharge à la secrétaire et au comité

Les comptes ont été vérifiés lundi 14 mai 2018 par Mmes Nicole Hänni de la boutique Vogue et Mme Marine Jubin de Flore & Sens à Alle. Madame Nicole Hänni donne lecture du rapport de vérification et demande à l'assemblée d'accepter les comptes 2017 et de donner décharge au comité et à la secrétaire.

L'assemblée accepte à l'unanimité.

De plus, le comité propose que pour l'année 2018, Mmes Nicole Hänni et Marine Jubin soient reconduites dans leur fonction de vérificatrices des comptes.

L'assemblée accepte à l'unanimité.

6. Association cantonale, adhésion

Thomas Schaffter présente le projet de création d'une association cantonale des commerçants. Celle-ci prendrait le nom d'Association du commerce jurassien (ACJu). Cela permettrait de revitaliser le commerce jurassien et d'obtenir d'avantages de soutien de l'Etat dans ses projets. Ces projets pourraient être le développement d'une plateforme d'achats en ligne ou encore la numérisation des bons. Des projets que n'a aujourd'hui pas les moyens de réaliser.

- Reconnaissance et soutien des autorités cantonales
- L'union fait la force, des sections n'existent pas partout
- L'UCA, son fonctionnement, son identité, ses bons subsistent
- Vous profiterez de la structure cantonale à travers l'UCA
- Pas de double cotisation pour les membres UCA
- Développement de projets favorables au commerce
- Recherche de financements sur le plan cantonal

La cotisation annuelle serait de CHF 2'000.00. Il n'y aurait pas de double cotisation pour les membres UCA. Cette cotisation serait directement prélevée dans les comptes de l'UCA. Afin que cette adhésion soit valide, elle doit être formelle acceptée par l'assemblée ici réunie.

L'assemblée accepte l'adhésion à l'association cantonale à l'unanimité.

7. Budget 2018

Afin que les recettes et les dépenses soient gérées au plus près de la réalité, le comité a décidé de présenter pour la première fois cette année, un budget. Il se présente comme suit :

Recettes	CHF	40'500.00
Dépenses	CHF	35'580.00

Pour un résultat d'exercice 2018 présentant à nouveau un excédent de recettes de CHF 4'920.00

8. Admissions / démissions

Admissions :

- Restaurant de la Couronne, Bure
- La Boîte à Pétales, Porrentruy

Démissions :

- Auberge de l'Ours, Vendlincourt
- Elgie Concept, Bassecourt (anciennement Courgenay)

9. Activités 2017/2018

St-Nicolas 2018

Le groupe de travail en charge de l'organisation de la Saint-Nicolas travaille déjà d'arrache pieds afin que cette fête, qui rencontre un succès croissant, soit une belle réussite. Cette année, la fête se déroulera le samedi 8 décembre 2018 en continuité du Téléthon, à partir de 17h30. Pour la première fois, les enfants se retrouveront devant le Lycée Cantonal et se rendront en cortège à l'Hôtel des Halles. Les écoles seront contactées afin que les enfants confectionnent en classe, des petits lampions pour le cortège. La fête se déroulera ensuite à l'Hôtel des Halles et débordera sur les rues Pierre-Péquignat et Malvoisins. Tout comme l'année dernière, il y aura des ateliers de bricolages afin que chaque enfant puisse repartir avec un souvenir qu'il aura lui-même confectionné.

Les traditionnels sachets contenant cacahuètes, chocolats et pains d'épices seront aussi distribués aux enfants.

Nous vous rappelons que nous sommes toujours à la recherche de sponsors et de main-d'œuvre pour que cette journée, destinée au plaisir des enfants sans que les parents n'aient à dépenser trop d'argent. Nous remercions donc les personnes disponibles le 8 décembre de s'annoncer auprès de Mme Stéphanie Caillet par e-mail à l'adresse stephanie.caillet@bluewin.ch.

- | | |
|---|---------------|
| • Différents ateliers de bricolage | à sponsoriser |
| • Costume de St-Nicolas et Père Fouettard | à sponsoriser |
| • Montage / démontage de la manifestation | main-d'œuvre |
| • Service durant la manifestation | main-d'œuvre |

Nocturnes 2018

Différentes animations seront mises sur pieds durant les Nocturnes 2018. Le groupe de travail dirigé par Ernest-André Farine est actuellement en pleine réflexion et bouillonne d'idées nouvelles. A ne pas douter, que la population répondra à nouveau présente lors de ces soirées.

L'assemblée à retenu les dates de nocturnes suivantes :

- | | | |
|------------------------|---|-------|
| • Jeudi 20 décembre | → | 21h00 |
| • Vendredi 21 décembre | → | 21h00 |
| • Samedi 22 décembre | → | 18h00 |
| • Lundi 24 décembre | → | 17h00 |

10. Divers

- Vendredi 18 mai, aura lieu un Défilé de mode de plusieurs boutiques de la place, dans cadre de l'ouverture de Plajoie, à la discothèque Atlantide à Porrentruy. Il y aura aussi à ce même emplacement, des écrans géants durant la coupe de monde de foot.
- L'UCA et la Municipalité de Porrentruy vont travailler ensemble afin que les vitrines vides au centre-ville soient occupées.
- Selon M. Martin Clerc, gérant de Migros et représentant des commerçants d'Esplanade Centre, il y aura effectivement fermeture des plusieurs commerces dans les mois à venir. Il a évoqué le départ des enseignes de vente de vêtements C & A et Tally Weil. Cependant, pour la première fois, Esplanade affichera complet au niveau des location des surfaces commerciales. Il précise qu'Aldi occupera 1000 m2 et que la date d'ouverture n'est pas encore connue. Selon Gabriel Voirol, il est préférable d'avoir des commerces à proximité plutôt qu'à l'extérieur de Porrentruy et qu'un lien entre la vieille ville et le centre commercial doit être renforcé.
Toujours selon M. Martin Clerc, il se pourrait que C & A ait émis le souhait de garder un magasin à Porrentruy. M. Gabriel Voirol prendra contact avec la gérante de C & A, Mme Marine Di Stefano afin de voir s'il est possible de trouver un local adéquat. Quant à la position de Migros concernant la venue d'Aldi dans le centre commercial, M. Clerc précise que Migros est locataire et n'a pas exigé de clause d'exclusivité. M. Clerc préfère une concurrence proche plutôt qu'éloignée.
- M. Gabriel Voirol explique que l'idée de créer un poste de manager de ville n'a pas été abandonnée et que la réalisation de ce projet est en cours.

La séance est levée à 20h30

Pour le procès-verbal
Aline Gillioz-Vuillaume